

Grenoble, le vendredi 18 septembre 2015



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Les IA-IPR de Physique-Chimie

à

Mesdames et messieurs les professeurs
de Physique-Chimie de l'académie de Grenoble
s/c
Mesdames et messieurs les chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2015

Rectorat

Collège
des
inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques
régionaux

Réf N°2015-95

Affaire suivie par :
Evelyne EXCOFFON
Vincent GUIRAL
Jean-Christophe LARBAUD
IA-IPR de physique-chimie

Téléphone
04 76 74 70 61

Télécopie
04 76 74 70 55

Mél :

evelyne.excoffon@ac-grenoble.fr
vincent.guiral@ac-grenoble.fr
jean-christophe.larbaud@ac-grenoble.fr

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
CS1065 - 38021
Grenoble cedex

Chères collègues, chers collègues,

Vous trouverez ci-après une lettre de rentrée comportant une partie commune à toutes les lettres de rentrée disciplinaires et rédigée par l'ensemble des IA-IPR de l'académie et une partie spécifique à notre discipline, composée des différentes annexes.

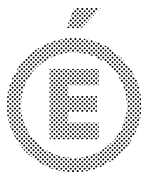
Nous tenons à vous remercier pour l'année écoulée et les excellents résultats des élèves aux différents examens nationaux : DNB, baccalauréats, BTS, quelles que soient les disciplines et les filières. Cette année encore, l'académie de Grenoble fait partie de celles dont les élèves réussissent le mieux. De même, l'amélioration de la fluidité des parcours de formation, engagée depuis quelques années, a été bien consolidée l'an dernier et ses effets sont confortés par les résultats aux examens. Merci également à ceux d'entre vous qui se sont engagés dans l'accompagnement de nos jeunes collègues. Nous vous invitons à conduire un accueil collectif de ces stagiaires dans les établissements. Les professeurs formateurs académiques (PFA) sont là pour vous aider dans cette entreprise, pour vous permettre de faire de l'établissement un véritable lieu de formation professionnelle, complémentaire de l'université et de l'ESPE.

Malgré nos efforts, notre Ecole reste encore profondément inégalitaire : elle fait très bien réussir les enfants issus des milieux sociaux les plus favorisés mais obtient de moins bons résultats avec les jeunes issus de milieux moins favorisés. La Loi pour la Refondation de l'Ecole de la République du 8 juillet 2013 a comme objectif majeur de permettre à l'Ecole de jouer à nouveau son rôle d'ascenseur social, de permettre à tous de réussir.

C'est un défi immense et collectif. Cette refondation de l'Ecole est avant tout d'ordre pédagogique. Elle doit tous nous conduire à mobiliser notre créativité, notre imagination pour innover, expérimenter de façon à aborder les difficultés des élèves autrement.

Cela s'appuie sur quelques principes.

Le premier est celui de l'éducabilité de chacun et donc de chaque élève, quel qu'il soit, quelles que soient ses difficultés. L'Ecole a le devoir d'être inclusive. Or, aujourd'hui, 140000 jeunes sortent, chaque année, du système scolaire sans qualification. Il nous revient de trouver les moyens de soutenir chaque élève, de l'aider, de le faire progresser, de tirer le meilleur de lui-même pour une orientation



2/11

ambitieuse et réussie. L'évaluation formative, bienveillante et constructive participe de cette évolution.

Le second principe est que les savoirs ne sont pas la finalité même s'ils sont essentiels. Enseigner n'est pas uniquement transmettre des connaissances, c'est surtout donner les capacités de les utiliser en situation.

Le troisième principe est celui de l'estime de soi. Les élèves doivent croire en eux, en leurs capacités pour se construire dans une relation de confiance, de responsabilisation. Un climat scolaire serein est indispensable à de bons apprentissages.

Dans ces évolutions indispensables, une attention particulière et de chaque instant aux valeurs de la République est réaffirmée. La mise en place de l'enseignement moral et civique (EMC) dans tous les établissements et dans toutes les filières a cette finalité. Si cet enseignement est confié, en collège, aux professeurs d'histoire-géographie, chaque enseignant, dans chaque discipline, chaque personnel, doit s'engager dans la mise en place du parcours citoyen et la promotion des valeurs de la République. Chaque atteinte aux principes de la laïcité doit être relevée et traitée. Des formations sont proposées cette année pour consolider notre culture commune sur ces questions.

La Loi pour la refondation de l'École conduit à faire évoluer nos métiers. Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation paru au BO n°30 du 25 juillet 2013 définit les compétences qui sont aujourd'hui nécessaires à l'exercice du métier. Parmi ces compétences, votre capacité à mobiliser le numérique dans un cadre éducatif fera l'objet d'une attention toute particulière de notre part.

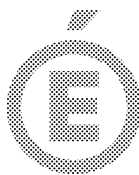
Le grand chantier de cette année concerne les collèges.

Après l'école primaire, la nation a décidé de concentrer son action sur le collège. Nous avons une année pour nous préparer.

Une part d'autonomie supplémentaire est accordée aux collèges : introduction de programmes curriculaires articulés sur le nouveau socle, mise en place d'enseignements complémentaires. Il s'agit d'un défi pédagogique considérable mais néanmoins stimulant car il invite à explorer de nouvelles approches pédagogiques à l'instar de ce qui a été initié lors de la réforme du lycée : pédagogie différenciée, de projet, inversée, co-enseignement, et bien d'autres. Des chercheurs, des expériences à l'étranger, ont montré que ces pratiques ont fait leurs preuves, elles sont mobilisées dans certains établissements de l'académie.

Un plan de formation ambitieux, sans précédent, équivalent à cinq jours de formation pour chaque enseignant de collège est mis en place, pour cette année scolaire. Il a pour objectif de vous permettre de conduire sereinement une réflexion avec les équipes de direction, les corps d'inspection, des équipes de formateurs et de construire le projet pédagogique de l'établissement pour l'an prochain. Il a également pour objectif de vous apporter un état de la science sur ces nouvelles pratiques. S'y ajouteront trois jours sur le numérique. Nous remercions tout particulièrement ceux d'entre vous qui se sont engagés pour participer à la formation de leurs collègues.

Nous avons la chance d'être acteurs du système éducatif à un moment où celui-ci repense ses fondamentaux. Saisissons cette chance pour, ensemble, permettre à tous les jeunes de ce pays de réussir.



3/11

Excellente année scolaire à toutes et à tous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Excoffon'.

Evelyne EXCOFFON

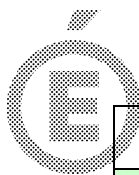
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Guiral'.

Vincent GUIRAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.-C. Larbaud'.

Jean-Christophe LARBAUD

Annexe 1 : Notes aux différents baccalauréats



Moyennes académiques des épreuves de physique-chimie du bac S (juin 2015) :

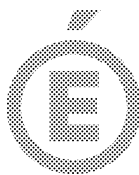
série	spécialité	Nb de candidats	pourcentages	Epreuve écrite	ECE
S-SI	SI	316	33,7	10,8	14,6
	ISN	241	25,7	10,3	15,1
	Maths	219	23,3	12,7	15,8
	Phys-chimie	163	17,3	12,8	15,4
		939			
S-SVT	ISN	523	6,2	9,6	13,9
	Maths	1957	23,0	11,3	15,3
	Phys-chimie	2213	26,1	11,6	15,5
	SVT	3790	44,7	8,7	13,7
		8483			
	Total	9422			

- Les moyennes sur l'ensemble des 9422 candidats sont de **10,2 pour l'écrit et 14,6 pour l'ECE.**
- Parmi ces 9422 candidats, 2376 (25,2%) avaient choisi la spécialité physique-chimie, leurs moyennes étaient **11,7 à l'écrit et 15,5 à l'ECE.**
- Pour ceux qui n'avaient pas la spécialité physique-chimie, leurs moyennes étaient **9,7 à l'écrit et 14,3 à l'ECE.**

Moyennes académiques de physique-chimie des autres séries de bac (juin 2015)

Epreuve, série	moyenne	Nombre d'élèves
Sciences, L et ES	12,8	8600
Physique-chimie, ST2S	12,4	869
Tronc commun STI2D - STL SPCL - STL bio	STI2D : 10,7	1542
	STL SPCL : 11,3	135
	STL bio : 11,0	184
Spécialité physique-chimie en laboratoire, STL SPCL	9,5	135
ECE, STL SPCL	13,7	135
Chimie, Biochimie, Sciences du Vivant, STL SPCL	11,8	135
Projet, STL SPCL	12,7	135
Enseignement Technologique en Langue Vivante, STL SPCL	11,3	135
Oral DNL en sections euro	PC/anglais : 14,3	259
	PC/italien : 12,7	17
	PC/allemand : 16,3	16

Annexe 2 : DNL et thèmes des TPE



5/11

- Le nombre de professeurs qui enseignent notre discipline en tant que DNL (Discipline Non Linguistique) augmente de manière significative chaque année. Les professeurs titulaires de la certification complémentaire en langue qui vont se lancer dans cet enseignement à la rentrée doivent contacter Vincent Guiral dès le début de l'année, notamment pour être mis en relation avec d'autres enseignants.

Les thèmes au programme de terminale sont « Santé », « Environnement », « Observer » et « Nouvelles technologies ». Ces thèmes sont identiques quelles que soient les séries et quelles que soient les langues. Ils sont volontairement très ouverts et constituent à eux seuls le programme pour l'épreuve du baccalauréat.

Si vous souhaitez passer la certification complémentaire (**inscriptions du 15 septembre au 29 octobre 2015**), vous pouvez consulter :

<http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/spip.php?article57>.

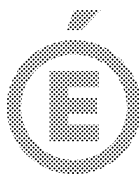
L'onglet « DNL » sur notre site vous permettra aussi de trouver des renseignements utiles.

- La liste des thèmes des TPE au programme pour l'année 2015-2016 est parue dans la note de service du 23 juin 2015 publiée au Bulletin officiel n°27 du 2 juillet 2015

Ces thèmes sont les suivants :

Thèmes	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Thèmes communs	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible		
	Éthique et responsabilité		
	Santé et bien-être		
Thèmes spécifiques	Les inégalités	Le jeu	Structures
	Crise et progrès	Héros et personnages	La mesure
	L'argent	Lumière, lumières	Matière et forme

Annexe 3 : Présentation de la Formation



6/11

En plus des stages disciplinaires (« *Enseigner par compétences* », « *Arts et sciences* », « *Physique des particules* » ...), nous avons ouverts certains stages à des professeurs d'autres disciplines scientifiques. Il s'agit des « Formations transversales et interdisciplinaires », notamment « *Usages des outils numériques en sciences* », « *Sciences et esprit critique, zététique* », « *Approche par problèmes* », « *Les sciences et l'entreprise* ».

Des JDI sur les nouveaux programmes de collège seront aussi mises en place.

La DAAC organise également deux stages « histoire des sciences » qui intéressent les professeurs de physique-chimie : « *Sciences : de la Renaissance aux Lumières- (07-26)* », et « *Histoire des Sciences : Antiquité - (73-74)* »

Les stages suivants : « Nano@school », « Synchrotron@school », « Physiquarium » (à public désigné) permettent aux professeurs qui s'engagent dans un projet incluant un déplacement de leur classe sur le site soit de MINATEC, soit de l'ESRF, soit de l'institut Néel, d'avoir une formation sur le sujet. Pour le « Stage CERN », envoyez vos souhaits d'inscription à Evelyne Excoffon (evelyne.excoffon@ac-grenoble.fr) avant la fin septembre 2015.

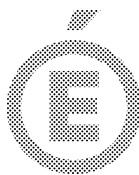
Le partenariat mis en place avec l'Observatoire de Grenoble se poursuit. Cette année, il propose deux formations universitaires de trois jours sur les thèmes suivants :

- *Pollution atmosphérique* (lieu : Valence)
- *Astrochimie et astrobiologie* (lieu : Agglomération grenobloise)

Ces formations intègrent l'offre du PAF et les enseignants de physique-chimie intéressés seront dispensés de frais d'inscription universitaires pour y assister. En revanche, **les frais de déplacement et de repas ne seront pas pris en charge.**

Trois stages sont proposés en partenariat avec la Maison pour la science en Alpes-Dauphiné. La Maison pour la science est une structure construite par le rectorat, l'Université Joseph Fourier et l'Institut National Polytechnique de Grenoble. Elle propose aux professeurs des écoles et des collèges une offre de développement professionnel qui leur permet de rester en lien avec les évolutions récentes des sciences et des technologies. Les actions de développement professionnel sont co-construites et co-animées par des personnels de l'université (enseignant-chercheur, enseignant, ingénieur, ...) et des personnels de l'académie (inspecteur, formateur, conseiller pédagogique, ...). Les trois stages concernés sont : « *Soleil et système solaire* », « *Bizarre la matière* », « *Lumière et couleur* ».

Annexe 4 : Projets et ateliers scientifiques



7/11

Nous vous rappelons que vous pouvez mettre en place dans le cadre du contrat d'objectif des « **projets et ateliers scientifiques et techniques** », aussi bien en collège qu'en lycée. De telles actions gagnent par ailleurs à être valorisées, que ce soit par la participation à un concours ou à tout autre événement national ou académique si ce n'est local... Vous trouverez diverses propositions à l'adresse ci-dessous. **N'hésitez pas à vous engager dans une telle voie.**

<http://www.ac-grenoble.fr/action.culturelle/blogWP/category/actualites/domaine/culture-scientifique/>

- **Concours C.Génial – édition 2016:**

Il permet aux collégiens et aux lycéens de présenter tout projet didactique innovant relatif aux domaines scientifiques et techniques (mathématiques, physique, chimie, SVT, technologie, écologie, développement durable...).

Ce concours est organisé par « Sciences à l'Ecole » en partenariat avec la fondation C.Génial. Il a pour ambition de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques et ainsi de susciter des vocations de scientifiques.

En tout état de cause seront privilégiés les projets réalisés en partenariat avec le monde de la **science** et (ou) celui des **entreprises**.

Pour s'inscrire au concours académique collège, opérez directement en ligne sur le site internet de « Sciences à l'Ecole » <http://www.sciencesalecole.org/> à partir du **15 septembre 2015** jusqu'au 20 novembre 2015 et signalez-vous auprès du correspondant de « Sciences à l'Ecole » de l'académie (evelyne.excoffon@ac-grenoble.fr), vous pourrez être accompagnés dans votre démarche. Chaque académie dispose d'un lien internet d'inscription qui lui est propre. Ces liens sont disponibles sur le site de « Sciences à l'Ecole », rubrique concours nationaux puis onglet concours « C.Génial-collège », édition 2016

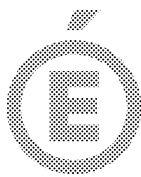
Une confirmation d'inscription par mél suivra dans la semaine vous permettant d'établir un contact avec les enseignants référents académiques.

Des exemples de projets finalistes des précédentes éditions du concours « C.Génial-collège » sont également consultables sur le site internet de « Sciences à l'Ecole », rubrique concours nationaux, onglet finale nationale, édition 2015

Pour s'inscrire au concours lycée, opérez en ligne également avant le 15 septembre 2015 au plus tard et signalez-vous auprès du correspondant de « Sciences à l'Ecole » de votre académie (evelyne.excoffon@ac-grenoble.fr).

Dans les deux cas, une première sélection académique aura lieu **fin novembre** pour les projets demandant un soutien, puis en mars 2015 l'envoi de tous les comptes rendus de projets à l'équipe académique permettra de sélectionner les présentations à la finale de mai 2015.

« Sciences à l'école » organise également pour les professeurs des visites de grandes entreprises de leur région (inscriptions sur le site www.cgenial.org à partir du 8 septembre 2015) ou organise des campagnes de prêt de matériel scientifique lié à un projet spécifique (opérations Cosmos ou Astro ou Sismos), vous reporter à leur site <http://www.sciencesalecole.org/>.



8/11

- **Concours académique « Rallye Sciences »**

Ce concours est organisé tous les ans pour les classes de 3^{ème} et 2^{nde}. En 2015, plus de 100 classes de collèges et de lycées ont participé ; le thème choisi pour l'année 2015-2016 est : « **La science vous transporte** ».

Les sujets que vous nous envoyez seront travaillés en commission le jeudi 5 novembre 2015. Si vous avez une ou des activités originales à proposer, n'hésitez pas à nous les transmettre, même si elles ne sont pas complètement mises en forme, à nos trois adresses électroniques.

- **Olympiades de la chimie :**

Ces Olympiades permettent de découvrir toutes les facettes de la chimie depuis le laboratoire jusqu'à l'industrie : conférences, travaux pratiques, ... Cette année encore, plus de 2000 lycéens de toutes les académies participeront aux XXXI^o Olympiades de la chimie autour du thème « Chimie et Energie », une soixantaine d'entre eux seront sélectionnés pour le concours national qui aura lieu à Paris. Les élèves de notre académie sont régulièrement bien placés à ce concours national.

Les professeurs intéressés, soit pour inscrire des élèves aux olympiades, soit pour s'investir dans la préparation peuvent prendre directement contact avec la coordinatrice régionale : Elisabeth Gout (goutel@live.fr)

- **Olympiades de physique :**

Chaque année, plusieurs équipes de notre académie sont primées au concours régional ou national. Nous vous encourageons tous à inciter vos élèves à s'engager dans ce travail expérimental très formateur pour eux, le parcours pouvant se développer dans le cadre d'un atelier scientifique ou d'un TPE prolongé par de l'accompagnement personnalisé. Chaque équipe de deux à six élèves conçoit et met en œuvre des expériences ou des dispositifs pour répondre à un questionnaire. Les élèves sont récompensés et l'ensemble se révèle également très valorisant pour vous-même et votre établissement. N'oubliez pas dans ce cadre la possibilité d'établir un partenariat avec l'université ou le monde de l'entreprise. Les inscriptions se font actuellement. Voir :

www.education.gouv.fr/cid45598/les-olympiades-nationales-de-physique.html

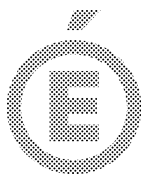
- **Opération 100 parrains pour 100 classes :**

Cette opération a pour but de faire intervenir un acteur de la recherche (chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur ou doctorant) auprès d'une classe de collège ou de lycée. Dans le cadre de l'action, des visites de laboratoires, d'entreprises et d'expositions peuvent être organisées. Vous pouvez vous inscrire sur le site <https://experimentarium.ujf-grenoble.fr/100-parrains-100-classes-1>

La réunion de rentrée aura lieu sur le campus de l'Université Joseph Fourier le mercredi 14 octobre 2015.

- **Projet Nanotechnologies dit Nano@school**

En collaboration avec le Centre Interuniversitaire de Microélectronique et de Nanotechnologies, l'inspection pédagogique propose à une dizaine de classes de première ou de terminale scientifique (S, STI2D, STL-SPCL) de l'académie de s'engager dans un projet touchant aux nanotechnologies dans le cadre des programmes. Préparé en amont dans le cadre de la classe, ce projet inclut notamment une journée de travail pour élèves et professeurs sur la plateforme dédiée du complexe MINATEC à Grenoble. Soyez attentifs à l'appel à candidature lancé courant septembre 2015.



9/11

- **Projet Synchrotron@school**

En collaboration avec l'European Synchrotron Radiation Facility de Grenoble, l'inspection pédagogique propose à une dizaine de classes de première ou de terminale scientifique (S, STI2D ou STL) de l'académie de s'engager dans un projet touchant aux particules et aux rayonnements dans le cadre des programmes. Préparé en amont dans le cadre de la classe, ce projet inclut notamment une journée de travail pour élèves et professeurs sur l'environnement dédié du synchrotron à Grenoble. Soyez attentifs à l'appel à candidature lancé courant septembre 2015.

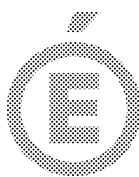
- **Projet Physiquarium**

En collaboration avec l'institut Néel de Grenoble, l'inspection pédagogique propose à une dizaine de classes de première ou de terminale scientifique (S, STI2D, STL-SPCL) de l'académie de s'engager dans un projet touchant aux domaines du **magnétisme, de la lumière, de la cristallographie, des basses températures** dans le cadre des programmes. Préparé en amont dans le cadre de la classe, ce projet inclut notamment une journée de travail pour élèves et professeurs sur l'environnement dédié du physiquarium. Soyez attentifs à l'appel à candidature lancé courant septembre 2015.

- **Sciences Factor**

Science Factor (<http://sciencefactor.fr>) est une initiative ludique et participative pour faire émerger les idées et les projets scientifiques de demain. Science Factor propose aux jeunes (de la 6^{ème} à Terminale) de construire en équipe (4 participants maximum, pilotés par une jeune fille), un projet scientifique ou technique innovant, une invention ayant un impact positif clairement démontré au niveau sociétal, économique ou environnemental.

Annexe 5 : Ressources et événements



10/11

- **Portail de ressources en physique chimie sur le site Eduscol**

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie>

Vous y trouverez notamment un document récent et très riche sur les activités documentaires du collège à la CPGE :

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/actualites/actualites/article/activites-documentaires-en-physique-chimie-au-college-au-lycee-et-en-cpge.html>

et aussi des exemples de résolutions de problèmes en CPGE :

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/actualites/actualites/article/resolutions-de-problemes-en-cpge.html>

- **Site académique**

Notre site académique (<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/spc/>) a été complètement transformé pour des ressources plus accessibles, des informations mieux ciblées et une mutualisation des productions pédagogiques facilitée. Nous vous incitons à l'utiliser régulièrement et à **y déposer vos propres ressources** qui enrichiront le travail de chacun. Nous tenons à remercier chaleureusement tout le groupe de formateurs et les webmasters qui ont contribué et qui contribuent encore à la rénovation de ce site.

Notre académie a participé à l'élaboration de ressources TIC pouvant être utilisées en autonomie par les élèves. Les informations correspondantes sont disponibles sur notre site :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/spc/articles.php?lng=fr&pg=10>

Il héberge aussi les animations de Geneviève TULLOUE, source inépuisable d'activités pour la classe :

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/spc/articles.php?lng=fr&pg=40>

- **Nouveau portail du CEA**

Ressources pédagogiques (TP, activités ...), événements à ne pas manquer, éditions, informations sur les métiers scientifiques ... CEASCOPE vous informe et vous donne des clés pour aborder des thématiques aussi variées que l'énergie, le climat et l'environnement, la santé, la physique-chimie, les micro et nanotechnologies ou encore l'astrophysique :

<http://portail.cea.fr/comprendre/enseignants/Pages/actualites/ceascope.aspx>

- **Fête de la science**

Elle aura lieu entre le 7 octobre et le 11 octobre 2015.

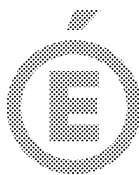
Consultez le site national : <http://www.fetedelascience.fr/> ou le site académique : <http://www.ac-grenoble.fr/action.culturelle/blogWP/fete-de-la-science/>

Vous trouverez aussi tous les programmes sur les sites départementaux des CCSTI. Signalons que de nombreuses visites d'entreprises locales sont possibles.

- **Rencontres « Montagnes et sciences »**

Dans le cadre des rencontres du cinéma de montagne, le Laboratoire de Glaciologie et de Géophysique de l'Environnement organise des "rencontres montagne et sciences" avec une demi-journée réservée au public scolaire (le 13 novembre 2015). Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site :

www.montagnes-sciences.fr



11/11

- **Union Des Professeurs de Physique et de Chimie**

- Cette année le congrès de l'UDPPC aura lieu à La Rochelle du 27 au 30 octobre 2015. Le thème en sera « Entre Ciel et Mer ». Pour plus d'informations sur cet évènement connectez-vous à l'adresse : <http://www.udppc.asso.fr/national/index.php>
- Le Bulletin de l'Union des Physiciens, numéro 976 de juillet-août, septembre 2015, est un numéro spécial consacré entièrement au handicap et à l'enseignement de physique-chimie aux élèves à besoins particuliers

- **Les dossiers de l'IFE**

Régulièrement, l'Institut Français de l'Education (ex INRP) publie des dossiers sur des thématiques éducatives transversales. Vous pouvez trouver ces documents à l'adresse suivante : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/ListeDossiers.php>

- **Les rapports de l'inspection générale**

Ces rapports factuels traitent de problématiques éducatives partagées par tous les acteurs de l'Ecole. Ils se trouvent à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/pid267/les-rapports-igen.html>

- **Information transmise par l'Union des Industries chimiques**

A l'occasion de la COP21, l'UIC a décidé de prendre la parole pour faire connaître les actions et les solutions proposées par les entreprises de la chimie en France en faveur du climat. Moteur d'une économie sobre en carbone, les entreprises de la chimie apportent leur contribution à la lutte contre le changement climatique :

- en réduisant l'empreinte environnementale de leurs activités (produire autrement) ; -54 % d'émissions de GES entre 1990 et 2012 ;
- en proposant aux autres secteurs des solutions pour une économie sobre en carbone en matière de matériaux verts, habitat ou mobilité durables, énergies renouvelables, économie circulaire.

De très nombreux exemples concrets sont illustrés dans la brochure Innovations et solutions concrètes en faveur du climat accessible en ligne :

<http://www.uic.fr/Actualites-et-publications/Les-entreprises-de-la-chimie-et-la-COP21/Les-entreprises-de-la-chimie-Des-innovations-pour-le-climat>